

Des étiquettes énergétiques pour les bâtiments publics

ORBE ET YVERDON

Les deux localités adhèrent à un programme du Réseau des villes de l'arc jurassien. Son but? Réduire de manière sensible les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie des bâtiments publics.

FRÉDÉRIC RAVUSSIN

Comme les appareils électroménagers ou les voitures, onze immeubles à Yverdon et quatre à Orbe (parmi lesquels sept collèges, mais également la caserne des pompiers yverdonnois ou la salle omnisports du Puits-urbigène) sont étiquetés «vert» depuis la fin de la semaine dernière. Les deux localités nord-vaudoises veulent contrôler les performances énergétiques de leurs bâtiments publics et jouer la transparence.

«L'idée première est de sensibiliser les gens qui y travaillent, mais aussi les passants, au fait que les objets qui nous entourent ne sont pas neutres», souligne le municipal yverdonnois des Energies, Cédric Pillonel. Le bilan énergétique - et par là même son potentiel d'amélioration - est clairement affiché à l'entrée de ces bâtiments. Trois critères sont reportés sur ce document de format A3: consommation d'énergie, consommation d'eau et émissions de CO₂. Leur valeur est estimée sur une échelle allant de A (économe) à G (peu économe).

Campagne européenne

Ces étiquettes vertes indiquent également en chiffres la consommation et l'émission de ces bâtiments en 2009, de même que les moyens simples ou plus complexes de les rapprocher de la classe A.



COLLÈGE Trois critères sont reportés sur le document de format A3: consommation d'énergie, consommation d'eau et émissions de CO₂. Leur valeur est estimée sur une échelle allant de A (économe) à G (peu économe). YVERDON-LES-BAINS, LE 8 FÉVRIER 2010

Les deux localités nord-vaudoises n'agissent pas seules. Cette action fait partie d'un programme auquel participent dix communes du Réseau des villes de l'arc jurassien. Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Travers, Bienne, Saint-Imier, Moutier et Delémont ont également adopté le principe d'une campagne européenne baptisée Display.

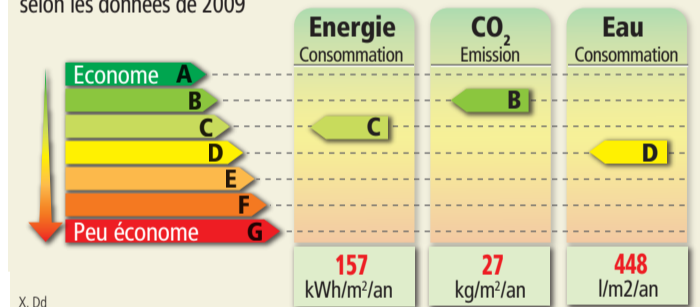
Au travers de ce programme, les représentants politiques et techniques en charge de l'énergie de ces dix communes se réunissent régulièrement. Ensemble, ces communes entendent prendre des mesures concrètes qui leur permettront de diminuer de manière drastique leur consommation d'énergie. Le nom de ce programme, «Vers une société à 2000 watts», ne doit évidemment rien au hasard. «Actuellement, en Suisse, on estime la puissance annuelle par habitant à 6000 watts, soit une consommation de 17 500 kWh tout compris. 2000 watts, c'était la valeur dans les années 1960», souligne Cédric Pillonel.

Un premier pas

L'objectif ne sera pas atteint à court terme. «Avant la fin du siècle, ça me paraît utopique», estime Jean-Marc Ducotterd, délégué à l'énergie pour la commune d'Orbe. Néanmoins, le premier pas est fait. Et les 10 vil-

Un exemple de bâtiment étiqueté

Bilan énergétique du Collège de Montchoisi, à Orbe, selon les données de 2009



les du réseau de l'arc jurassien sont convaincues que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments construits jusque dans les années 1990 est un moyen d'y parvenir. «A Orbe, le parc immobilier de la commune est relativement vieux, il est donc important de dresser un bilan de manière à mettre en place une politique d'assainissement de ces bâtiments.»

D'autres axes sont à développer. «Au niveau de la mobilité, via l'utilisation de véhicules plus performants», souligne Anne-Lise Cosandey. La directrice d'Ecoparc, l'association mandatée pour animer le projet du réseau énergie des villes de l'arc jurassien, évoque aussi les habitudes de consommation au quotidien: «On peut par exemple préférer une pomme du verger à un ananas d'Afrique du Sud.»

Pas de participation du canton de Vaud

Le programme Energie du Réseau des villes de l'arc jurassien a reçu le soutien des cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et celui de la Confédération au travers de la Nouvelle politique régionale. Pour l'heure, il n'a pas obtenu le même écho côté vaudois. «Ce programme n'entre pas dans notre ligne de politique économique régionale. Dans le cadre de celle-ci, on

souhaite soutenir des projets qui créent des emplois dans le domaine de l'énergie», souligne Véronique Martrou, cheffe de projet au Développement économique. On a conseillé à l'association Ecoparc de s'adresser au Service de l'énergie. «Du côté de la division Energie du canton, on n'a pas trouvé trace de cette demande.»

Jocafix pose sa patte sur le métro parisien

SAINTE-CROIX

Une entreprise sainte-croix a participé à la conception de façades de protection qui équiperont, après la ligne 1 en 2008, la ligne 13 du métropolitain.

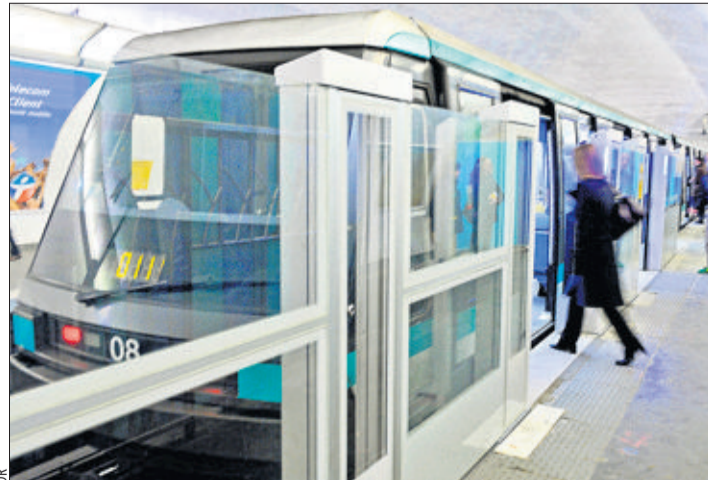
Plus de 5000 mètres de parois imaginées par la société allemande Kaba Gilgen SA habilleront bientôt les 32 stations émaillant la ligne 13 du métro de Paris. Avec 550 000 voyageurs quotidiens, la plus longue ligne du réseau de transport souterrain de la capitale - qui relie Montrouge à Agnières et Saint-Denis en passant par les Champs-Élysées - est aussi l'une des plus saturées. La RATP a fait de son engorgement une priorité absolue.

C'est la petite entreprise sainte-croix Jocafix qui a conçu pour

Kaba le «capot» de ces façades uniques au monde séparant les quais des rames. Elles équipent déjà, depuis 2008, la ligne 1 du métropolitain suite à une mise au concours remportée en 2007 par le concepteur basé à Schwarzenburg (BE). «Au niveau de l'architecture, de la fonctionnalité et de l'esthétique, notre projet répondait le mieux aux exigences de la RATP», explique Pascal Joray, de Jocafix.

Livraison dès mars

Pratiquement invisibles, les parois sont constituées de matériaux composites légers résistant aux vibrations et aux dégradations telles les rayures ou les graffitis. «Cette infrastructure permet d'éviter la chute des voyageurs et d'améliorer la fluidité du trafic», réagit Arthur Nancel, porte-parole de la RATP.



D'une hauteur de 1,7 mètre, les parois séparant les rames des quais ont séduit la RATP lors d'une mise au concours en 2007.

«On livre les éléments à Paris à partir du mois de mars», détaille Pascal Joray. L'installation des façades dans douze premières stations se fera d'avril à juillet, le

tout sans aucune incidence sur le trafic voyageur. La RATP table sur un budget dépassant les 48 millions de francs pour moderniser la ligne. M. N.

«Nous ne sommes pas des pyromanes»

SAINTE-CROIX

Anthony Joseph, le président du carnaval, exclut totalement l'idée qu'un bénévole ait été à l'origine de l'incendie, dimanche matin, d'une cantine de kebab.

A peine trois heures après l'incendie ayant complètement détruit, dimanche matin, une cantine de kebab sur le site de la 25e édition du carnaval de Sainte-Croix, la police a évoqué la piste d'une action intentionnelle. «Le feu, indique-t-elle dans un communiqué, aurait été bouté à des bonbonnes de gaz se trouvant à proximité, entraînant l'embrasement complet de la cabane de kebab.»

A lire demain

PAYERNE La troisième partie de l'aile géante de Solar Impulse est arrivée à Payerne hier soir. Visite de la nouvelle base qui accueillera l'avion solaire pendant plus d'un an.

INFOS EXPRESS

Coupure de courant

POMY L'électricité a été coupée pendant plus de deux heures entre Pomy et Molondin, hier en début de soirée. Vers 17 h, un automobiliste venant d'Yverdon a manqué l'intersection en direction d'Ursins, à hauteur de Pomy, et a percuté un poteau électrique, finissant sa course dans le champ voisin. Le poteau s'est couché dans l'herbe, retenu par les seuls fils électriques. Les techniciens de Romande Energie l'ont redressé et ont rétabli le courant progressivement. La route Pomy-Cronay a été fermée à la circulation pendant deux heures. L'automobiliste n'a pas été blessé. I. B.

Restaurateur d'Orges au Stade municipal

YVERDON La buvette du Stade municipal rouvre ses portes ce matin. Hugo et Célia Rodrigues, de l'Auberge de l'Epi (Orges), et les joueurs de la première équipe d'Yverdon-Sport vont servir le repas de midi aux clients. A. P. N.

Séance d'info en vue de l'élection

VALEIRES-SOUS-RANCES Dans la perspective de l'élection complémentaire à la Municipalité du 7 mars, le bureau du Conseil général organise une assemblée de commune demain soir, à partir de 20 h, à la grande salle. Des informations seront apportées aux électeurs de Valeires-sous-Rances sur cette élection qui permettra de repousser le poste laissé vacant par Sylvie Troyon, municipale démissionnaire. A. P. N.

UNE INFO À NOUS COMMUNIQUER?

Appelez votre rédaction régionale!
Payerne 026 660 54 54
Yverdon 024 424 84 24